REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 3 septembre 2024

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département du territoire et du département de la santé et des mobilités

Deux accès à l'eau du canton de Genève provisoirement fermés en raison de la qualité des eaux de baignade

Le service du médecin cantonal a procédé mardi 3 septembre à la fermeture temporaire de deux lieux de baignade du canton: la plage de La Plaine à Dardagny et la plage de Port Gitana à Bellevue. Les prélèvements de l'office cantonal de l'eau du 2 septembre 2024 ont en effet révélé des dépassements des recommandations pour la qualité des eaux de baignade.

Bactéries fécales à Port Gitana

A la plage de Port Gitana à Bellevue, la concentration des bactéries fécales du groupe des entérocoques est supérieure aux recommandations pour l'évaluation de la qualité des eaux de baignade en Suisse, de l'ordre de 770 UFC/100 ml (seuil: 300 UFC/100 ml). Ce dépassement temporaire pourrait s'expliquer par des pluies fréquentes qui ont eu lieu la semaine précédant les prélèvements. Les pluies et orages remettent en suspension des bactéries fécales contenues dans le sédiment du fond du lac, pouvant causer des gastro-entérites ou, plus rarement, des infections urinaires. D'une manière générale, il est recommandé de ne pas se baigner dans les 48h suivant de fortes pluies/orages.

Les symptômes d'une gastro-entérite sont notamment des nausées, des vomissements ou des diarrhées qui, la plupart du temps, disparaissent en quelques jours. Pour les personnes qui s'inquiètent de leur état ou qui présentent des symptômes importants ou persistants, il est conseillé de consulter un professionnel de santé.

Cyanobactéries à Dardagny

Des cyanobactéries de type *Woronichinia* sp. dépassent le seuil de 20'000 cellules/ml recommandé par l'OMS pour les eaux de baignade. Ces bactéries peuvent produire des toxines potentiellement dangereuses pour la santé humaine et animale. Les fortes chaleurs de ces dernières semaines, ainsi que le fait que l'étang soit peu profond et que l'eau y stagne, peuvent expliquer le fort développement de cyanobactéries.

Ces dernières constituent un risque en cas d'ingestion et peuvent provoquer des intoxications variables, allant de symptômes gastro-intestinaux (maux de ventre, diarrhée, vomissements) à des états grippaux (fièvre, maux tête et de gorge, douleurs articulaires) ou des irritations de la peau. Les cyanobactéries peuvent être particulièrement dangereuses pour les animaux de compagnie. En cas de suspicion de cyanobactéries par observation, il est recommandé de

contacter le SIS au 118. En cas de suspicion d'intoxication humaine ou animale, contacter le 144 ou urgence vétérinaire Réseau Genève au +41 22 757 24 24.

Un suivi de la qualité sanitaire est mis en place par l'office cantonal de l'eau. Lorsque la situation sera revenue à la normale, l'interdiction pourra être levée.

Pour rappel, le canton procède à une analyse régulière toutes les 3 à 4 semaines des 35 accès publics au lac et au Rhône en amont de sa jonction avec l'Arve, de mi-avril à fin septembre.

Reconnaître les cyanobactéries et que faire

Pour toute information complémentaire:

- *Département du territoire: Diane Maitre, Hydrobiologiste, Service de la surveillance et de la protection des eaux et des milieux aquatiques – SSPMA, office cantonal de l'eau, tél. +41 22 388 80 66, diane.maitre@etat.ge.ch; et/ou M. Gilles Mulhauser, directeur général de l'office cantonal de l'eau, tél. +41 22 388 55 12, gilles.mulhauser@etat.ge.ch*
- *Département de la santé et des mobilités: Cédric Alber, directeur de la communication, office cantonal de la santé, DSM, Tél. 079 645 98 66.*